Villefontaine (38) : après huit ans de réclusion, un homme de 24 ans tire des mortiers sur les gendarmes lors d'un blocus

08/10/2026 à 13h41



Un homme de 24 ans a été condamné mercredi 7 octobre, au tribunal judiciaire de Vienne, à un an de prison ferme pour des violences contre les forces de l'ordre, rapporte Le Dauphiné Libéré.

Lors des troubles survenus le 1er octobre aux abords du lycée de Villefontaine, il avait été identifié en train de tirer des mortiers en direction des gendarmes. Son visage était dissimulé sous un drapeau tunisien.

Il venait de purger huit années de réclusion criminelle. À l'audience, le président du tribunal l'a interrogé sur sa présence dans une mobilisation lycéenne.

Le Dauphiné Libéré, 7 octobre 2026, 21 h 56 ; actualisé le 8 octobre à 10 h 34.

Illustration : tribunal judiciaire de Vienne, 14 mai 2026. Photo : Chabe01

/ Wikimedia Commons, licence CC BY-SA 4.0. Image redimensionnée.